



Direction Départementale des Territoires  
Service Risques Sécurité  
Prévention des Risques  
1722 avenue de Colmar  
47116 Agen cedex 9

**Plan de Prévention des Risques naturels  
VILLETON (Secteur des Confluents)**  
Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0046 du 7 septembre 2010

**Hauteur de digues en mètres**  
 - inférieure à 2 mètres  
 - supérieure ou égale à 2 mètres

**Zonage**  
 - Bleu (secteur urbanisé en aléa faible à moyen)  
 - Jaune (champ d'expansion en secteur d'aléa faible à moyen)  
 - Rouge Clair (champ d'expansion en secteur d'aléa fort à très fort)  
 - Rouge Foncé (champ d'expansion en secteur d'aléa Majeur)  
 - Violet (secteur urbanisé en aléa fort)

— Limite de zone inondable

**Niveaux calculés de la crue de référence exprimés en m. NGF**  
 - 51 Niveau dans le casier  
 - 51 Niveau sur le profil considéré

— Limite de commune

Échelle 1/5 000<sup>e</sup>

**INONDATION:  
Carte de zonage**

